PROJET DE LOI N° 11958 TENDANT À RELEVER LE SALAIRE SERVANT DE BASE AU CALCUL DES PRESTATIONS FAMILIALES DES SALARIÉS ET ASSIMILÉS

Type de saisine : AUTOSAISINE
Type de texte : RAPPORT
Traité par : Travail, santé & population

Adopté le : 06/02/1951
Mandature : 1951-1954

Rapporteur :

MONNIN Roger

La version numérique de ce document n'existe pas.

Contactez le CESE pour obtenir le document.

PRÉSENTATION
Référence :
1951-02a

© - copyright CESE - Novembre 2026